

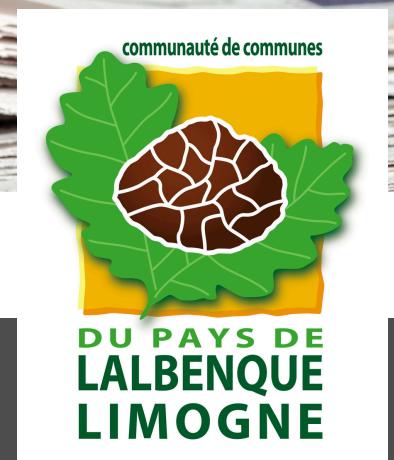


Communauté de Communes  
**PAYS DE LALBENQUE LIMOGNE**

## REVUE DE PRESSE

# INFORMATIONS DE LA CCPPL

Semaine du 22 juillet au 28 juillet 2024



PARUTION  
28 JUILLET  
2024

<https://medialot.fr/retour-sur-la-visite-des-experts-mondiaux-au-parc-naturel-regional-des-causses-du-quercy-et-geoparc-mondial-unesco/>



THIBAUT SOUPERBIE - SOCIÉTÉ - UNE

**JUL 28** Retour sur la visite des experts mondiaux au Parc Naturel Régional des Causses du Quercy et Géoparc mondial UNESCO

Ils étaient dans le Lot mi-juillet.

Du lundi 15 juillet au mercredi 17 juillet, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy a eu l'honneur de recevoir la visite de deux experts mondiaux, Nick Powe (Royaume-Uni) et José Brilha (Portugal), dans le cadre de l'évaluation des actions mises en œuvre pour le renouvellement du label Géoparc mondial UNESCO. Cette visite a permis aux experts de se familiariser avec les initiatives entreprises par le Parc et de juger de leur pertinence et de leur impact pour le renouvellement du label.

Cette première journée était consacrée à la présentation des initiatives menées en collaboration avec la Chambre de métiers et de l'artisanat. Les experts ont découvert plusieurs projets innovants, dont ceux des Géofèves et des Géodélices. Ces projets mettent en avant les richesses géologiques et les savoir-faire artisiaux locaux, en les intégrant dans une démarche de valorisation durable du territoire.

La seconde journée était consacrée à la présentation des programmes d'interprétation du patrimoine, notamment au Grand Site de Rocamadour. Les efforts de protection des espaces naturels dans la vallée de l'Ouyse et de l'Alzou ont également été mis en avant, avec une visite de l'observatoire intrakarst de l'Ouyse. Cette initiative permet de mieux comprendre et préserver les caractéristiques uniques de ces milieux karstiques.

Les experts ont ensuite visité le Conservatoire du Patrimoine Bâti à Couzou, situé sur le domaine de la Panonie. Cette visite a mis en lumière les savoir-faire locaux en matière de restauration et de préservation des bâtiments historiques, un aspect essentiel de l'identité culturelle du territoire.





## Suite

L'après-midi était consacrée à la visite du site préhistorique de Pech Merle et de son espace muséographique. Le projet Résonance Rupestres, visant à valoriser les peintures et gravures préhistoriques, a été particulièrement apprécié pour son approche innovante et éducative. La journée s'est poursuivie avec la présentation du programme éducatif « eau » et la visite de l'observatoire Astronomade.

La troisième et dernière journée, les experts ont visité le site des phosphatières du Clou d'Aural à Bach, les récents travaux d'aménagement leur ont été présentés. La fin de matinée s'est poursuivie avec la rencontre de l'équipe des fouilles paléontologiques des phosphatières du secteur.

La visite s'est poursuivie à Limogne avec la présentation de l'œuvre d'art refuge Picten Maximus, qui incarne la fusion entre art, nature et patrimoine géologique. En début d'après-midi les experts UNESCO étaient conviés à l'inauguration de la restauration de la cabane des ouvriers de la phosphatière des Tempories à Escamps. C'est dans une ambiance chaleureuse qu'habitants, élus, et autorités ont pu apprécier les différents témoignages historiques et partager l'importance de restaurer et valoriser ce patrimoine.

Ces trois journées intenses et riches en découvertes ont permis aux experts Nick Powe et José Brilha de se forger une opinion détaillée sur les actions entreprises par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy et Géoparc mondial Unesco. Le rapport qu'ils remettront aux instances de l'Unesco sera déterminant pour le renouvellement du label Géoparc mondial UNESCO, un enjeu crucial pour la reconnaissance et la préservation des richesses naturelles et culturelles de ce territoire exceptionnel.

Les porteurs de projets Géoparc, les élus locaux et l'ensemble des acteurs impliqués attendent avec impatience le verdict, tout en continuant à œuvrer pour le développement durable et la valorisation de leur patrimoine unique.

Le Parc remercie l'ensemble des partenaires et des élus qui se sont mobilisés pour présenter et défendre les spécificités uniques de notre territoire !



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE. Adoption du plan climat-air-énergie territorial

Le Conseil communautaire du Pays Lalbenque-Limogne s'est tenu jeudi 18 juillet à Lalbenque sous la présidence de Jean-Claude Sauvier.

En premier point il a été abordé dans le cadre de la transition écologique, l'adoption définitive du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) 2021-2027. La phase d'élaboration du projet avait été arrêtée en février 2023, et avant l'adoption définitive celui-ci a été soumis aux autorités et au public. Ces avis ont conduit à modifier certaines parties, avant l'adoption définitive. Le public et l'autorité environnementale seront informés de l'adoption par une déclaration environnementale.

En second point tourisme, il a été abordé le projet de requa-



Le conseil de la CCPLL jeudi 18 juillet jm

lification des Phosphatières du Cloup d'Aural, et le conseil a validé des marchés de travaux scénographie.

Concernant le point suivant, validation d'un contrôleur technique pour le programme de réfection de la toiture de la Halle

de Limogne avec pose de panneaux photovoltaïques, l'entreprise APAVE a été retenue.

En point 4, social, il a été validé la convention relative à la mise en œuvre d'un projet éducatif territorial (PEDT) et d'un plan mercredi. Il a été

également validé la convention de mise à disposition de moyens pour l'Union nationale de familles et amis de personnes malades (UNAFAM), et un point a été fait sur l'avancement du projet de Maison de l'Enfance.

Pour terminer le conseil ont été abordés la convention de partenariat avec l'association des 1000 Mains à la pâte, validée, la révision des autorisations de programme VIC 2023-2025, l'attribution de fonds de concours pour 2 communes, Limogne pour la rénovation des ateliers municipaux et Aujols pour l'aménagement de la place du Lac. Dernière décision du conseil, la modification des représentants à la commission aménagement et développement durable.

● J-L. M.

PARUTION  
24 JUILLET  
2024

<https://www.ladepeche.fr/2024/07/24/le-plan-climat-territorial-adopte-en-conseil-communautaire-12099456.php>



## Lalbenque. Le Plan climat territorial adopté en conseil communautaire

Jeudi 18 juillet, à 14 h 30, a eu lieu une séance plénière de la communauté de communes du Pays de Lalbenque/Limogne (CCPLL) dans la salle Jean-Jacques Chapou. Plusieurs points importants figuraient à l'ordre du jour.

Le Plan climat - air - énergie territorial (PCAET) 2021-2027 a été définitivement adopté. Il a été lancé le 20 septembre 2018 avec l'accompagnement du parc naturel régional des Causses du Quercy (PNRCQ). Après un diagnostic et la définition d'une stratégie territoriale, un plan d'actions a été élaboré. Ce plan couvre plusieurs thématiques, dont les transports et la mobilité, les bâtiments, l'eau et la biodiversité, l'agriculture, et les énergies renouvelables, conjointement avec les démarches du PLUi.

Les marchés de travaux pour le projet de requalification des phosphatières du Cloup d'Aural, ont été validés. Ce projet consiste à la création d'un centre scénographique et la création de la maison de la réserve naturelle nationale.

Concernant la halle de Limogne : validation d'un contrôleur technique pour le programme de réfection de la toiture avec pose de panneaux photovoltaïques. Validation de la convention relative à la mise en œuvre d'un projet éducatif territorial (PEDT) et d'un plan mercredi (valable pour les ALSH, accueil de loisirs sans hébergement). Actuellement, Lalbenque et Limogne-en-Quercy sont signataires d'un PEDT pour leur ALAE (accueil de loisirs associé à l'école). Flaujac-Poujols travaille également sur un PEDT pour la création d'un ALAE à l'école maternelle.

Validation de la convention de mise à disposition de moyens pour l'Union nationale de familles et amis de personnes malades (Unafam). Le point d'information a été fait sur l'avancement du projet de maison de l'enfance de Lalbenque.

La convention de partenariat avec l'association 1 000 mains à la pâte, qui joue un rôle essentiel dans la valorisation du GR65 sur le territoire de la CCPLL, a été actée. Ce partenariat se formalisera sous la forme d'un soutien financier aux actions pédagogiques et de sensibilisation réalisées par l'association.

Fonds de concours : pour Limogne-en-Quercy, rénovation des ateliers municipaux, pour 50 700 € HT, montant attribué : 17 745 €. Pour Aujols, aménagement de la place du Lac, pour 35 703 € HT, attribués : 10 000 €.

Cette séance a permis de valider plusieurs projets importants et de consolider des partenariats clés pour le développement durable et la valorisation du territoire de la CCPLL.



La séance plénière de jeudi 18 juillet. Photo BG



Conseil municipal

## Rénovation du presbytère



Le conseil municipal du 16 juillet dans la Halle - Crédits : JLM46

Le conseil municipal de Lalbenque s'est tenu mardi 16 juillet en soirée à la Halle de la mairie du village. Il a été évoqué la rénovation du presbytère en tiers-lieu, avec l'attribution des marchés de travaux ainsi que le financement. L'autorisation à Mme la maire pour demander un emprunt de 100 000 € auprès de la MSA à taux 0, sur 10 ans a été prise à la majorité et un vote contre. Pour les 13 marchés de tra-

vaux votés à la majorité et un vote contre. Le point suivant a acté l'adhésion au service santé-prévention du Centre de gestion du Lot. Il a ensuite été présenté les bilans annuels de l'année scolaire 2023/2024 des services restaurant scolaire, de l'ALAE (accueil de loisirs associé à l'école), concernant l'école maternelle et élémentaire. Pour la tarification sociale des cantines, le renouvellement de la convention

triennale et l'avenant pour le bonus EG Alim (aide de 3 à 4 €) ont été votés. Concernant le PEDT (projet éducatif territorial), il a été validé la convention relative à sa mise en œuvre et d'un plan mercredi. Un point a concerné l'arrêt des zones d'accélération des énergies renouvelables, dites ZaEnR. Une ZaEnR est une zone propice à l'implantation de projets énergétiques (photovoltaïque, solaire thermique,

géothermie etc...) définie par une commune et ses habitants. Dénomination d'une voie : rue de l'Apothicaire, 11 voix pour, 8 absences. Le dernier grand point a été l'avenant n° 2 à la convention de mise à disposition du service d'instruction du droit des sols «Centre Instructeur Quercy Causses» avec la communauté des communes Lalbenque-Limogne.

JLM46



# Adoption du plan climat-air-énergie territorial

Le Conseil communautaire du Pays Lalbenque-Limogne s'est tenu jeudi 18 juillet à Lalbenque sous la présidence de Jean-Claude Sauvier. En premier point il a été abordé dans le cadre de la transition écologique, l'adoption définitive du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) 2021-2027. La phase d'élaboration du projet avait été arrêtée en février 2023, et avant l'adoption définitive celui-ci a été soumis aux autorités et au public. Ces avis ont conduit à modifier certaines parties, avant l'adoption définitive. Le public et l'autorité environnementale seront informés de l'adoption par une déclaration environnementale. En second point, tourisme, il a été

abordé le projet de requalification des phosphatières du clou d'Aural, et le conseil a validé des marchés de travaux scénographie. Concernant le point suivant, validation d'un contrôleur technique pour le programme de réfection de la toiture de la Halle de Limogne avec pose de panneaux photovoltaïques, l'entreprise APAVE a été retenue. En point 4, social, il a été validé la convention relative à la mise en œuvre d'un projet éducatif territorial (PEDT) et d'un plan mercredi. Il a été également validé la convention de mise à disposition de moyens pour l'Union nationale de familles et amis de personnes malades (UNAFAM), et un point a été fait sur l'avancement du projet



Jean-Claude Sauvier entouré du directeur de la CCPPL et Nelly Ginestet vice-présidente - Crédits : JL46

de Maison de l'Enfance. Pour terminer le conseil ont été abordés la convention de partenariat avec l'association des 1000 mains à la pâte, validée, la révision des autorisations de programme VIC 2023-2025, l'attribution de fonds de concours pour 2

communes, Limogne pour la rénovation des ateliers municipaux et Aujols pour l'aménagement de la place du Lac. Dernière décision du conseil, la modification des représentants à la commission aménagement et développement durable.

JLM46



## Manifestation contre la fermeture du Crédit Agricole



Les manifestants devant l'agence

Vendredi 19 juillet à 11h, l'objet d'une réorganisation et où pèse cette menace. Plusieurs élus présents ont pris la parole pour dénoncer cette fermeture, dont Jean-Claude Sauvier, président de la communauté des communes Lalbenque-Limogne, Catherine Marlas, vice-présidente du Conseil

départemental. Des clients de la banque sont également intervenus. Monsieur Jean-Claude Viallette, maire de Limogne, a rappelé qu'une grande majorité du tissu résidentiel, professionnel et agricole est accompagnée par cette banque, ainsi que les 3/4 des collectivités locales

dont Limogne. Il a indiqué que par cette fermeture, le Crédit Agricole se rendrait responsable d'un déséquilibre économique entre l'est et l'ouest de la communauté des communes. Il a insisté sur le fait que cette décision de fermeture obligeraient les acteurs locaux à se déplacer

vers les communes où les agences sont maintenues et que cela s'inscrit en opposition avec la politique environnementale, le plan climat air énergie mis en œuvre pour limiter les trajets polluants et réduire les émissions de gaz polluants. Il a terminé son discours en demandant au

Président de la Caisse régionale du Crédit Agricole de ne pas abandonner les commerçants, artisans et résidents du territoire. Une manifestation importante à Limogne ce vendredi matin.

JLM46



## Lot : 140 personnes manifestent contre la fermeture de l'agence Crédit Agricole à Limogne-en-Quercy

140 habitants et élus de Limogne-en-Quercy se sont mobilisés vendredi 19 juillet 2024 contre la fermeture annoncée de l'agence Crédit Agricole.



Vendredi 19 juillet 2024 à 11 h, plus de 140 personnes, élus, agriculteurs, commerçants, artisans, habitants du territoire se sont retrouvées devant l'agence du Crédit Agricole de [Limogne-en-Quercy](#) pour dire non à la fermeture. Elle fait partie des 7 agences du [Lot](#) faisant l'objet d'une réorganisation et où pèse cette menace.

### Le maire de Limogne prend la parole

Plusieurs élus présents ont pris la parole pour dénoncer cette fermeture dont Jean-Claude Sauvier, président de la communauté des communes Lalbenque-Limogne, Catherine Marlas, vice-présidente du Conseil départemental, des clients de la banque sont également intervenus.

Jean-Claude Vialette, maire de Limogne, a rappelé qu'une grande majorité du tissu résidentiel professionnel et agricole est accompagnée par cette banque ainsi que les trois quarts des collectivités locales dont Limogne. Il a indiqué que par cette fermeture, le Crédit agricole se rendrait responsable d'un déséquilibre économique entre l'est et l'ouest de la communauté des communes. Il a insisté sur le fait que cette décision de fermeture obligeraient les acteurs locaux à se déplacer vers les communes où les agences sont maintenues et que cela s'inscrit en opposition avec la politique environnementale, le plan climat air énergie mis en œuvre pour limiter les trajets polluants et réduire les émanations de gaz polluants. Il a terminé son discours en demandant au président de la Caisse régionale du Crédit Agricole de ne pas abandonner les commerçants, artisans et résidents du territoire. Une manifestation importante à Limogne ce vendredi matin.